

2me Session, 5e Parlement, 19 Victoria, 1856.

BILL.

Acte pour amender l'acte pour faciliter l'accomplissement de certains devoirs des juges de paix, en ce qui concerne les personnes accusées d'offenses criminelles.

Reçu et lu, la première fois, mercredi, 26 mars 1856.

Seconde lecture, lundi, 31 mars 1856.

M. TERRILL.

TORONTO :
IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.